

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Grenier Julie

<https://www.cadre21.org/membres/2294dda4a93b9b0971d2f68d>

Date d'obtention : 2022-01-14 20:52:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

C'est important de réagir rapidement pour éviter l'aggravation, établir un climat de confiance avec le jeune afin qu'il se sente en sécurité. Il doit faire partie de la situation.

1e Discuter avec l'auteur du signalement et le jeune en individuel

2e Déterminer les circonstances entourant la situation

3e Évaluer le degré d'explicitation

4e Déterminer les intentions derrière le partage des images intimes, les motivations des personnes impliquées, l'étendue du partage et la propagation

5e Contacter le service de police

Ne pas compléter la grille d'évaluation de l'incident avec l'instigateur

6e Un signalement à la DPJ doit être fait

7e Confisquer les appareils électroniques, mettre dans la pochette incluse dans la trousse, si on a des doutes de contenus explicites

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je me sens plus en confiance d'intervenir grâce à la trousse SEXTO

Chaque cas est différent, L'important est d'agir dans l'intérêt du jeune en conservant son intégrité et de façon proportionnelle à la gravité de ses gestes.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape où l'on doit analyser les intentions du jeune, pour déterminer s'il est malveillant ou s'il s'agit d'un acte impulsif.

Cela peut devenir délicat pour le jeune de raconter toute la vérité, à cause de la gêne ou de la peur des impacts que cela peut avoir pour lui et son entourage.